

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle.
1916/01/10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

LA MUSIQUE PENDANT LA GUERRE

Comptoir Général de Musique Revue Musicale Mensuelle Téléphone : LOUVRE 17-38
 11 bis, Boulevard Haussmann. — Paris

Directeur-Gérant : Charles HAYET Secrétaire Général : FRANCIS CASADESUS
 Administrateur : Ernest BRODIER

A nos Lecteurs

Point de souhaits selon l'antique formule. Un seul, au seuil de l'année libératrice :

La Grande Victoire avec son admirable Cortège de libertés.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une suite de rapports sur l'Action des Conservatoires et Ecoles de musique de France pendant la guerre.

C'est grâce à l'amabilité de M. Albert Dalimier, Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts et aussi, grâce aux précieux renseignements qui nous ont été communiqués par M. Jean D'Estournelles de Constant, commissaire du gouvernement auprès des théâtres subventionnés, que nous avons pu établir ces rapports.

Aux armes! Musiciens!

Nous publions plus loin, sous le titre *Tribune libre*, une lettre et un article signés : *Sylvio Lazzari* et *Ch. Tenroc*. Cette lettre et cet article constituent, en quelque sorte, un appel que tous les musiciens doivent entendre, c'est pourquoi nous les insérons, leurs auteurs en prenant, d'ailleurs, l'entière responsabilité.

Malgré notre désir de ne pas prendre parti dans le débat qu'ils provoquent, nous ne pouvons nous empêcher d'en constater la nécessité, bien qu'à notre avis, ils l'ouvrent peut-être un peu tôt. En effet, un grand nombre de ceux qu'il intéresse sont au front et ce sont eux qui auraient le plus de droits d'y prendre part; nous recevons de musiciens mobilisés des lettres qui ne nous laissent aucun doute sur leurs intentions futures. Ayant risqué leur vie, il leur paraît indiscutable que leur opinion

soit, à leur retour, et même dès maintenant, prise en considération par ceux qui, pour des raisons diverses, sont restés à l'arrière et n'ont fait que *conserver*.

Nous considérons être bien dans notre rôle en leur préparant le terrain d'une discussion dont le sujet dominant est « la prépondérance de la Musique française en France » (1). Chaque pays a sa propre musique et il apparaît absolument logique et rationnel que ce soit la sienne, *chez lui*, qui prime toutes les autres. Cela n'implique pas qu'un pays doive bannir toutes les musiques étrangères, oh! non. Ce qu'il faut seulement, c'est que celles-ci ne prennent pas toute la place et n'empêchent pas une musique nationale de s'épanouir sur son propre sol.

En France, jusqu'à ce jour, la meilleure et la plus grande place des programmes de nos concerts et théâtres a été prise par les musiques étrangères; parmi elles, il en est d'excellentes, mais aussi de médiocres et même de funestes. Ce sont ces deux dernières qu'il importe surtout de déraciner et nous ne pensons pas que de vieux musiciens, qui ont été subjugués ou submergés par ces musiques, puissent maintenant se libérer et faire la besogne nécessaire, il y a des habitudes avec lesquelles il est difficile de rompre; pourtant les plus courageux pourront aider les jeunes, les vrais jeunes, à l'esprit combatif, aux idées viriles — ceux qui, avec force et avec vaillance, ont trempé leur âme dans les rudes combats actuels — à ouvrir toutes grandes les portes jusqu'ici obstinément fermées ou seulement à peine entr'ouvertes à la Musique française. D'après ce qu'ils nous écrivent, nous sommes certains, qu'ils exigeront même que Wagner, malgré son génie, se taise pen-

(1) Dans cet ordre d'idées lire l'article de M. Gaston Carraud dans *La Liberté* du 28 décembre et celui de M. Henry Ferrare dans *l'Œuvre* du 29 décembre.

4- PER- 0194
 N° 4, 1916

dant plusieurs années, mais surtout que les Strauss, les Weingartner, les Wolf-Ferrari, les Malher, les sous-Malher et consorts soient bannis de France à tout jamais.

Il importe donc, dès maintenant, de rompre avec des habitudes néfastes; nos poilus musiciens ont pris goût à la vie de plein air et celle-ci a influé profondément sur leur tempérament artistique et sur leur tempérament physique. Il faudra compter avec eux.

Silvio Lazzari et *Ch. Tenroc* veulent ouvrir le bal : aidons-les à recruter un orchestre digne de leur courageuse tentative.

Les conservatoires et écoles de musique pendant la guerre

Le Conservatoire National de Musique de Paris

Après la distribution des prix, le 13 juillet 1914, professeurs et élèves se séparèrent pour profiter de vacances bien gagnées; nul ne se doutait à ce moment des événements qui allaient suivre. En France tout au moins, car le directeur Gabriel Fauré à peine arrivé à Ems, où il allait faire une cure, fut abordé par le *herr Doktor* de l'établissement thermal: « Comment, cher maître, vous ici, mais nous aurons la guerre avant quinze jours! »

Gabriel Fauré crut à une fine plaisanterie à la manière boche. Hélas! huit jours après, le tambour battait dans tous les villages de France pour rappeler à leur corps tous les permissionnaires, à leur administration tous les fonctionnaires en congé.

Au Conservatoire tout le monde était donc à son poste le 2 août, jour de la mobilisation et la maison, vide d'élèves et de professeurs, s'emplit tout de même du va et vient de ceux qui venaient offrir leurs services. Le bruit avait couru qu'une ambulance serait installée dans les bâtiments spacieux, clairs et aérés de notre grande École. De fait, quelques mois auparavant, un officier d'administration du Service de Santé était venu se renseigner sur l'importance des locaux et l'on attendait. Nombreuses étaient déjà les demandes d'emploi. Rien ne vint. On se rendit aux renseignements. Il n'y avait pas d'ordres; d'ailleurs la marche foudroyante de l'ennemi était commencée, une sourde inquiétude commençait à percer et l'on comprenait fort

bien qu'on ne cherchât pas à emplier, outre mesure, Paris de blessés. Les mauvaises nouvelles se multiplièrent, le gouvernement quittait Paris et il fallut penser à évacuer sur le midi les objets les plus précieux du musée, les manuscrits célèbres de la bibliothèque. Hélas! tout ne pouvait s'emporter et grand était le nombre des objets à sauver. Ils furent cachés; on ne pouvait à ce moment supposer le zèle et les connaissances professionnelles des cambrioleurs allemands. S'ils étaient venus, les cachettes n'auraient pas gardé longtemps leur sécurité. Enfin, un matin les Parisiens trouvèrent sur les murs une affiche rassurante: « J'ai reçu la mission de défendre Paris je tiendrai jusqu'au bout! » En même temps des rumeurs couraient « l'ennemi a été battu ici et là, mais l'armée recule par ordre. » Puis ce fut le soulagement tant attendu, les bonnes nouvelles encore incertaines et officieuses, mais vraisemblables. Septembre se passa avec encore quelques inquiétudes et, pour le Conservatoire, une grande indécision planait sur ce qui serait fait. Le directeur était souffrant et reparti dans le midi, ne pouvant en revenir à cause de la difficulté des communications. Enfin M. F. Bourgeat reçut avec la Direction intérimaire l'ordre du Ministère de rouvrir l'école et la rentrée se fit.

Pauvre et triste rentrée! Des lettres surtout. Des lettres, des lettres et encore des lettres. Des excuses, pères mobilisés, parents morts, insuffisance de ressources, tristesse trop grande, santés ébranlées par les épreuves de la guerre. Tout ce qu'on peut imaginer de tristesses familiales se révélait dans ce courrier de chaque jour.

Pourtant le travail c'est le salut, car c'est la santé morale, c'est la distraction saine des peines, c'est l'oubli involontaire mais sûr s'il n'est hélas! que momentané, c'est le moyen de reprendre courage, de s'intéresser même en commun à autre chose qu'à l'obsession qui semble envahir l'organisme entier.

Beaucoup, tout de même, le comprirent; peu à peu le nombre des rentrées augmenta et le Ministère donna l'ordre de préparer les concours d'admission afin de remplir un peu les classes dont la mobilisation avait enlevé presque tous les élèves hommes.

À la rentrée, tant hommes que femmes, près de 300 élèves manquaient. Par contre, peu de professeurs étaient mobilisés; ils sont presque tous par leur âge, dégagés de toute obligation militaire. Les classes pouvaient donc fonctionner et les examens d'admission furent les bienvenus pour une nombreuse catégorie de jeunes,

Le nombre des aspirants ne fut pas sensiblement inférieur à ce qu'il était les